

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Commission de toponymie

2011-2012

La mémoire des lieux **partout** au Québec



Table des matières

Commission de toponymie

Message de la présidente	4
Membres de la Commission	6
Faits saillants de 2011-2012	8
Quelques chiffres	9

1

COMMISSION DE TOPONYMIE

Mission et mandats	13
Contexte	14
Clientèles	15
Services, publications et outils	16
Organisation	16
Organigramme de la Commission au 31 mars 2012	17

2

RÉALISATIONS DE LA COMMISSION PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014

Sommaire des résultats 2011-2012	21
ORIENTATION STRATÉGIQUE 2	
Cibler et bonifier l'offre linguistique, terminologique et toponymique	23
Axe d'intervention 2.3 La nomenclature géographique	23
Objectif 2.3.1	23
Objectif 2.3.2	25
Objectif 2.3.3	26
ORIENTATION STRATÉGIQUE 4	
Mettre en valeur la politique linguistique québécoise et célébrer la vitalité du français	26
Axe d'intervention 4.2 La sensibilisation à la vie en français	26
Objectif 4.2.3	26
Axe d'intervention 4.3 L'expertise toponymique	27
Objectif 4.3.1	27
Objectif 4.3.2	28

3

RÉALISATIONS DE LA COMMISSION PAR RAPPORT À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Résultats	31
------------------------	----

Message de la présidente



Le *Rapport annuel d'activités 2011-2012* de la Commission de toponymie, que j'ai l'honneur de présenter, atteste la vitalité et la compétence de cet organisme, tout comme l'importance de sa mission dans l'édifice culturel de la société québécoise. Marqueurs de l'espace public, les noms de lieux sont les repères indispensables de nos déplacements, mais ils témoignent aussi de notre histoire, la grande et la petite, et du regard qu'ont porté sur le territoire du Québec ceux et celles qui l'ont habité au fil des siècles, et dont nous sommes les successeurs.

Je remercie vivement les membres de la Commission pour leur généreuse contribution à nos activités. Ces experts acceptent de partager avec notre organisation leur longue expérience, leur savoir et leur jugement, et la cause de la toponymie s'en trouve ainsi mieux servie. Tout au long de l'année, j'ai également constaté le très haut niveau de compétence des spécialistes de la Commission : le savoir-faire dont ils font preuve leur vaut dans le milieu de la toponymie une grande considération, à laquelle je m'associe.

Des finalités communes

Si la Commission partage avec l'Office québécois de la langue française, le Conseil supérieur de la langue française et le Secrétariat à la politique linguistique la vision énoncée dans le Plan stratégique en matière de politique linguistique 2009-2014, c'est dans la sphère de la nomenclature géographique qu'elle exerce sa longue expertise. Son savoir-faire est d'ailleurs très sollicité. En 2011-2012, la Commission a ainsi collaboré avec le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, le Congrès international des sciences onomastiques (qui étudie les noms propres de personnes ou de lieux) et la Commission de toponymie du Canada.

Des actions concrètes

Cette année encore, la Commission a officialisé un grand nombre de noms de lieux. De plus, quelques milliers de nouveaux articles expliquant l'origine et la signification de ces dénominations ont été versés dans la Banque de noms de lieux du Québec. À cet outil virtuel s'ajoute le site Web *Le tour du monde en français*. Fruit d'un partenariat avec la Commission nationale de toponymie de France, ce site diffuse le nom de plus d'un millier d'entités géographiques réparties aux quatre coins du monde. Par l'intermédiaire d'outils toponymiques adaptés à la réalité québécoise, mais néanmoins accessibles à tous les francophones et francophiles, la Commission enrichit ainsi la nomenclature géographique du monde et contribue à la vitalité du français.

En prévision du centenaire de la Commission, qui sera célébré en 2012-2013, ses toponymistes ont continué de travailler à la réalisation de projets destinés au grand public, qui allient qualité de l'information, accessibilité du message et originalité de la présentation.

Message de la présidente

Une visibilité accrue

Poursuivant une œuvre presque séculaire, la Commission est considérée comme l'un des organismes toponymiques les plus dynamiques du Canada. Elle bénéficie aussi d'une solide réputation internationale. En tant que dirigeante de cet organisme, je tiens à ce que son apport unique à la gestion des noms de lieux du Québec et, de façon générale, à la toponymie d'expression française, soit encore plus connu et reconnu.

Par ses décisions et tout le travail qui les sous-tend, la Commission protège, met en valeur et enrichit le patrimoine linguistique du Québec, en particulier la nomenclature officielle des noms de lieux. Elle contribue ainsi à la qualité et au rayonnement de la langue officielle, mission énoncée dans le préambule de la Charte de la langue française. Avec les membres de la Commission et son personnel, je suis déterminée à poursuivre l'accomplissement et la promotion de cette mission.

La présidente,

Louise Marchand, avocate

Membres de la Commission

M^{me} Louise Marchand est membre et présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française ainsi que membre et présidente de la Commission de toponymie depuis 2011. Avocate de formation et membre du Barreau du Québec, elle a acquis une vaste expérience de l'administration publique à titre de gestionnaire de haute direction, en plus d'avoir été active tant dans le domaine des communications que dans celui des relations de travail. M^{me} Marchand a notamment été présidente de la Commission de l'équité salariale après avoir été commissaire de cette même organisation, vice-présidente de la coordination des politiques à la Fédération des chambres de commerce du Québec et directrice de la recherche sociopolitique et des relations de travail au Conseil du patronat du Québec.

M. Jean-René Côté est membre de la Commission depuis 1994. Docteur en sciences naturelles de l'Université de Montpellier, il a été professeur et directeur du Département des sciences biologiques à l'Université du Québec à Montréal. Par la suite, il a été vice-président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et directeur de la recherche à la Société québécoise d'assainissement des eaux. Il est l'auteur de plusieurs publications scientifiques dans des revues nord-américaines et européennes.

M^{me} Caroline Desbiens est membre depuis 2011. Titulaire d'un doctorat en géographie humaine de l'Université de la Colombie-Britannique, elle a enseigné dans cet établissement, de même qu'à l'Université de la Géorgie aux États-Unis. Depuis 2004, elle enseigne au Département de géographie de l'Université Laval et y est devenue professeure agrégée en 2006.

M. André Gagnon est directeur et secrétaire de la Commission depuis 2011. Il est titulaire d'un baccalauréat en géographie de l'Université du Québec à Rimouski. Avant d'entrer au service de la Commission, M. Gagnon a travaillé à titre de géographe pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

M. Matthew G. Hatvany est membre depuis 2011. Professeur titulaire au Département de géographie de l'Université Laval depuis 2000, il possède un doctorat en géographie historique et paléoécologie. Depuis 2009, il est président de la Fiduciaire canadienne d'études nordiques.

M. Jacques Lacoursière est membre depuis 1994. Historien célèbre, il s'est donné pour mission, il y a près de cinquante ans, de faire connaître et aimer l'histoire du Québec par ses écrits, par des émissions à la radio et à la télévision ainsi que par des films et des conférences. On lui doit notamment *l'Histoire populaire du Québec* en cinq volumes. Il a été chercheur et animateur de la série *Épopée en Amérique* et il a également assumé la recherche pour la télésérie *Duplessis*. M. Lacoursière est membre de la Société royale du Canada et de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

M. Joël Simonnet est membre depuis 2004. Diplômé des universités de Strasbourg et d'Ottawa, il a été professeur en sciences politiques au cégep de Rimouski de 1967 à 2002. De plus, il a été conseiller municipal à Rimouski pendant plus de dix ans et président d'Accueil et intégration BSL, organisme qui est au service des personnes immigrantes demeurant dans la MRC de Rimouski-Neigette. M. Simonnet est membre du conseil d'administration de l'Association des aînées et aînés de l'UQAR.

M^{me} Louise Slater est membre depuis 2011. Retraitée de l'enseignement, elle a été directrice d'école de 1982 à 1994 et, auparavant, agente de développement pédagogique pour le programme en animation pastorale conçu par le ministère de l'Éducation. Elle possède une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique.

Membres de la Commission



M^{me} Louise Marchand



M. Jean-René Côté



M^{me} Caroline Desbiens



M. André Gagnon



M. Matthew G. Hatvany



M. Jacques Lacoursière



M. Joël Simonnet



M^{me} Louise Slater

Faits saillants de 2011-2012

Des noms de lieux officialisés

- En cours d'année, la Commission a officialisé 2 378 noms de lieux, dont 1 678 odonymes et 700 toponymes. De plus, elle a diffusé en ligne, dans la Banque de noms de lieux du Québec, 3 701 nouveaux articles sur l'origine et la signification de noms de lieux.

Des désignations commémoratives d'importance

- Le 26 avril 2011, la Commission de toponymie a accompli un geste commémoratif significatif en officialisant le nom **Espace culturel Georges-Émile-Lapalme** pour désigner un espace culturel situé au cœur de la Place des Arts, à Montréal. Ce nom, dévoilé le 21 février précédent dans le contexte des activités du 50^e anniversaire de la Révolution tranquille et aussi du 50^e anniversaire du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, rappelle le souvenir du premier titulaire de ce ministère. Georges-Émile Lapalme a créé l'Office de la langue française et il en a été le ministre responsable.
- Par ailleurs, la Commission a aussi officialisé trois désignations commémoratives significatives qui ont été choisies par des municipalités : **Place François-Mitterrand**, à Gaspé, pour rappeler le passage du président français dans cette ville, le 26 mai 1987; **Place du Major-Yannick-Pépin**, à Warwick, en hommage à cet officier des Forces canadiennes, mort au combat, en Afghanistan; et **Rue Mathieu-Da Costa**, à Montréal, pour inscrire dans l'odonymie le souvenir de cet interprète africain qui a travaillé pour Samuel de Champlain et Pierre Dugua de Mons au début des années 1600.

Une harmonisation de corpus de noms de voies de communication et une révision administrative

- La Commission a achevé l'harmonisation des noms de voies de communication de Rouyn-Noranda, de Repentigny et de Témiscouata-sur-le-Lac. De plus, elle a travaillé à l'harmonisation de Drummondville, de Lévis, de Rimouski, de Pasbébiac et de Beauharnois, afin, comme pour les premières, de réduire le nombre de voies porteuses de noms identiques ou très semblables dans un même territoire municipal.
- Par ailleurs, la Commission a procédé à une révision administrative du dossier de la demande visant à remplacer le nom de l'autoroute Henri-IV, à Québec, par **Autoroute de la Bravoure**. Les résultats de cette révision seront connus au printemps 2012.

Des projets grand public prometteurs

- Les préparatifs de la célébration du centenaire de la Commission, en 2012, se sont poursuivis par la livraison, aux Publications du Québec, du manuscrit de l'ouvrage *Parlers et paysages du Québec : randonnée à travers les mots d'ici*, consacré à des québécoisismes présents dans des noms de lieux du Québec, par l'achèvement du manuscrit *Cent ans de gestion toponymique au Québec : le nom de lieu, signature du temps et de l'espace*, une publication souvenir, et par l'amorce d'un projet d'exposition sur la toponymie qui se tiendra en 2012 au Musée de la civilisation, à Québec.

Quelques chiffres

En 2011-2012, les membres de la Commission se sont réunis à neuf reprises.

- À la fin de l'exercice, la Commission diffusait sur le Web 260 723 noms de lieux officiels et variantes destinées au public¹.
- La Banque de noms de lieux du Québec contenait, au 31 mars 2012, 389 000 noms de lieux. Le tableau ci-dessous en présente la répartition, selon la langue.

Répartition des toponymes de la Banque de noms de lieux du Québec, selon l'appartenance linguistique, au 31 mars 2012

Langue	Toponymes		Odonymes		Total	
	Officiels	Officiels et non officiels	Officiels	Officiels et non officiels	Officiels	Officiels et non officiels
Français	93 162	155 339	96 452	136 638	189 614	291 977
Anglais	14 382	34 825	10 120	17 091	24 502	51 916
Langues amérindiennes	8 783	23 228	646	1 198	9 429	24 426
Inuktitut	3 160	8 531	17	26	3 177	8 557
Autres langues	1 991	2 937	1 608	2 273	3 599	5 210
Indéterminée	3 241	5 884	653	1 030	3 894	6 914
Total	124 719	230 744	109 496	158 256	234 215	389 000

1. L'expression « variante destinée au public » désigne un nom de lieu qui n'est pas officiel, mais qui l'a déjà été, et qui renvoie, dans la Banque de noms de lieux du Québec, à un nom de lieu officiel. Cette variante est diffusée sur le Web pour que le public en prenne connaissance, contrairement à d'autres types de variantes qui sont conservées dans la Banque de noms de lieux du Québec, mais auxquelles le moteur de recherche du site ne permet pas l'accès.

Quelques chiffres

- Au cours de l'année, 3 701 notes sur l'origine et la signification de noms de lieux ont été ajoutées sur le site Web de la Commission, ce qui porte à 84 905 le nombre de noms de lieux dont la diffusion s'accompagne de telles notes.
- Entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, la Commission a officialisé, entre autres, 982 noms de rues, 465 noms de chemins, 391 noms de parcs publics, 67 noms de lacs, 16 noms d'îles et autant de noms de rapides, ces derniers découlant tous d'une enquête toponymique menée dans la région du futur parc national d'Opémican, au Témiscamingue.



Saviez-vous que...

- Comme chaque année, la Commission a officialisé des noms savoureux : **Le Dragon-de-Pete, Les Écartes-Rouges, Chemin du P'tit-Bonheur, Rivière de la Route des Canots, Rapides Three Blind Mice**, (c'est-à-dire « des trois souris aveugles »), **Île Memen Minishtik** (qui signifie « selon le niveau d'eau, on aperçoit des îles à cet endroit »), **Rue des Cœurs-des-Indes**...
- La Commission a officialisé le toponyme Lac du CF-CPA, d'après un avion militaire canadien du temps de la Deuxième Guerre mondiale, qui a été converti en avion de brousse immatriculé CF-CPA et qui s'est écrasé dans le Nord-du-Québec en août 1960, heureusement sans faire de victimes.
- En 2011-2012, la Commission a officialisé cinq toponymes qui désignent des lieux situés dans le Nord-du-Québec, ce qui porte à 11 775 le nombre de toponymes officiels de cette très vaste région administrative.
- La Commission a reçu, cette année, 260 propositions de la population pour nommer des lieux.

Commission de toponymie

1

A stylized map of the province of Quebec is positioned in the center-right of the page. The landmass is depicted in a light beige color, while the surrounding water bodies are shown in a medium blue. A dark blue horizontal band with rounded ends is superimposed over the map, and the number '1' is printed in white within this band.

1 Commission de toponymie

1.1 Mission et mandats

Créée en 1977, en vertu de l'article 122 de la Charte de la langue française, la Commission de toponymie a pris le relais de la Commission géographique de la province de Québec et de la Commission de géographie (1912-1977).

La Charte définit la compétence, les devoirs et les pouvoirs de la Commission, organisme responsable de la gestion des noms de lieux du Québec.

La Commission doit :

- proposer au gouvernement les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux;
- procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux;
- établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office québécois de la langue française;
- officialiser les noms de lieux;
- diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec;
- donner son avis au gouvernement sur toute question que celui-ci lui soumet en matière de toponymie.

La Commission peut :

- donner son avis au gouvernement et aux autres organismes de l'Administration sur toute question relative à la toponymie;
- dans les territoires non organisés, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms;
- avec l'assentiment de l'organisme de l'Administration ayant une compétence concurrente, déterminer ou changer le nom de tout lieu sur un territoire municipal local.

Les noms approuvés ou choisis par la Commission au cours de l'année doivent être publiés, au moins une fois l'an, à la *Gazette officielle du Québec*. Ils deviennent d'emploi obligatoire dans les documents et les textes de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

1 Commission de toponymie

1.2 Contexte

La toponymie, issue du mariage fécond de la géographie et de la langue, doit prendre en compte et mettre en relief les dimensions géographique et culturelle des noms de lieux.

D'une part, la normalisation des noms géographiques concourt au repérage des lieux dans l'espace, fonction essentielle pour assurer la sécurité des personnes, la gestion des ressources naturelles, la qualité de la cartographie, et pour faciliter les communications de l'État avec ses citoyens et citoyennes. Les bouleversements survenus dans le monde municipal au cours des dernières années ont aussi soulevé de vives inquiétudes au chapitre de la gestion des noms de voies de communication. Dans ce contexte où les municipalités doivent harmoniser les odonymes de leur nouveau territoire, la Commission a le devoir de veiller à la préservation du patrimoine toponymique local ainsi qu'à la qualité de la nouvelle toponymie proposée.

D'autre part, le toponyme favorise l'expression, au moyen d'un message linguistique, du contenu culturel et historique d'une présence humaine spécifique.

Ainsi, la Commission accorde une attention toute particulière au visage francophone de la toponymie québécoise, notamment en s'assurant que les éléments génériques des noms de lieux sont en français.

La Commission doit néanmoins respecter la double nature des noms de lieux en permettant également l'expression de l'identité de chacune des communautés qui composent le Québec moderne. Les spécifiques traduisent donc de façon significative des traits distinctifs de la société québécoise, notamment les particularismes du français québécois et les mots du paysage géographique qui appartiennent au français parlé au Québec. La toponymie du Québec se veut également le reflet de l'apport de la communauté québécoise d'expression anglaise ainsi que des peuples autochtones et des autres minorités qui contribuent à faire le Québec d'aujourd'hui. Il convient de souligner que les politiques et les normes de la Commission sont inspirées des résolutions des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Par ailleurs, en ce qui concerne le développement durable, la Commission, qui est visée par la Loi sur le développement durable et par la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, se sent particulièrement interpellée par les éléments suivants : la protection du patrimoine culturel et l'accès au savoir, l'aménagement et le développement du territoire de façon durable et intégrée ainsi que la sauvegarde et le partage du patrimoine collectif. Les demandes que les organismes responsables de la gestion du territoire et des ressources naturelles adressent à la Commission pour dénommer les nouveaux territoires à préserver, tels que les réserves naturelles, les aires protégées et les réserves de biodiversité, s'inscrivent dans l'esprit de cette loi et de cette stratégie.

1 Commission de toponymie

1.3 Clientèles

Les mandats confiés à la Commission touchent l'ensemble de la population québécoise, les noms de lieux constituant des points d'ancrage propres à chaque personne.

La Commission se met au service de tous les ministères et organismes utilisateurs et relayeurs de la toponymie ainsi que de toutes les municipalités, qui ont la responsabilité de choisir le nom de leurs voies de communication.

Ainsi, les travaux de la Commission sont indispensables pour le ministère des Ressources naturelles, dans sa gestion des mines; pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, dans sa gestion des forêts, des zones d'exploitation contrôlées (zecs), des réserves de biodiversité, des milieux naturels protégés et des barrages; pour le ministère de la Culture et des Communications, dans son traitement des biens culturels classés; et enfin pour la Commission de la représentation électorale, qui doit demander à la Commission son avis quant aux noms des circonscriptions électorales. La toponymie constitue également un outil essentiel aux travaux du ministère de la Sécurité publique, responsable de la sécurité des citoyens et citoyennes; à ceux du ministère des Transports, en ce qui a trait à la signalisation routière; à ceux du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, responsable des grandes réorganisations territoriales; ainsi qu'à ceux du Directeur général des élections, pour qui la Commission valide le contenu toponymique de bases de données. La Commission fournit également des avis relatifs à la qualité de la toponymie présente dans les manuels scolaires, qui doivent être approuvés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Par ailleurs, la Régie de l'assurance maladie du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité du travail comptent, entre autres, sur la Commission pour valider la toponymie utilisée dans leurs fichiers d'adresses.

Finalement, grâce principalement à son service de diffusion en ligne des noms de lieux officiels et des normes qui balisent leur choix et leur écriture, la Commission répond aux besoins d'information toponymique des citoyens et citoyennes, mais également à ceux de l'industrie touristique et des entreprises spécialisées dans des domaines comme la révision de documents, les levés géophysiques et la production de matériel géographique ou cartographique.

1 Commission de toponymie

1.4 Services, publications et outils

Pour répondre aux besoins de ses usagers, la Commission met à leur disposition les services, publications et outils suivants :

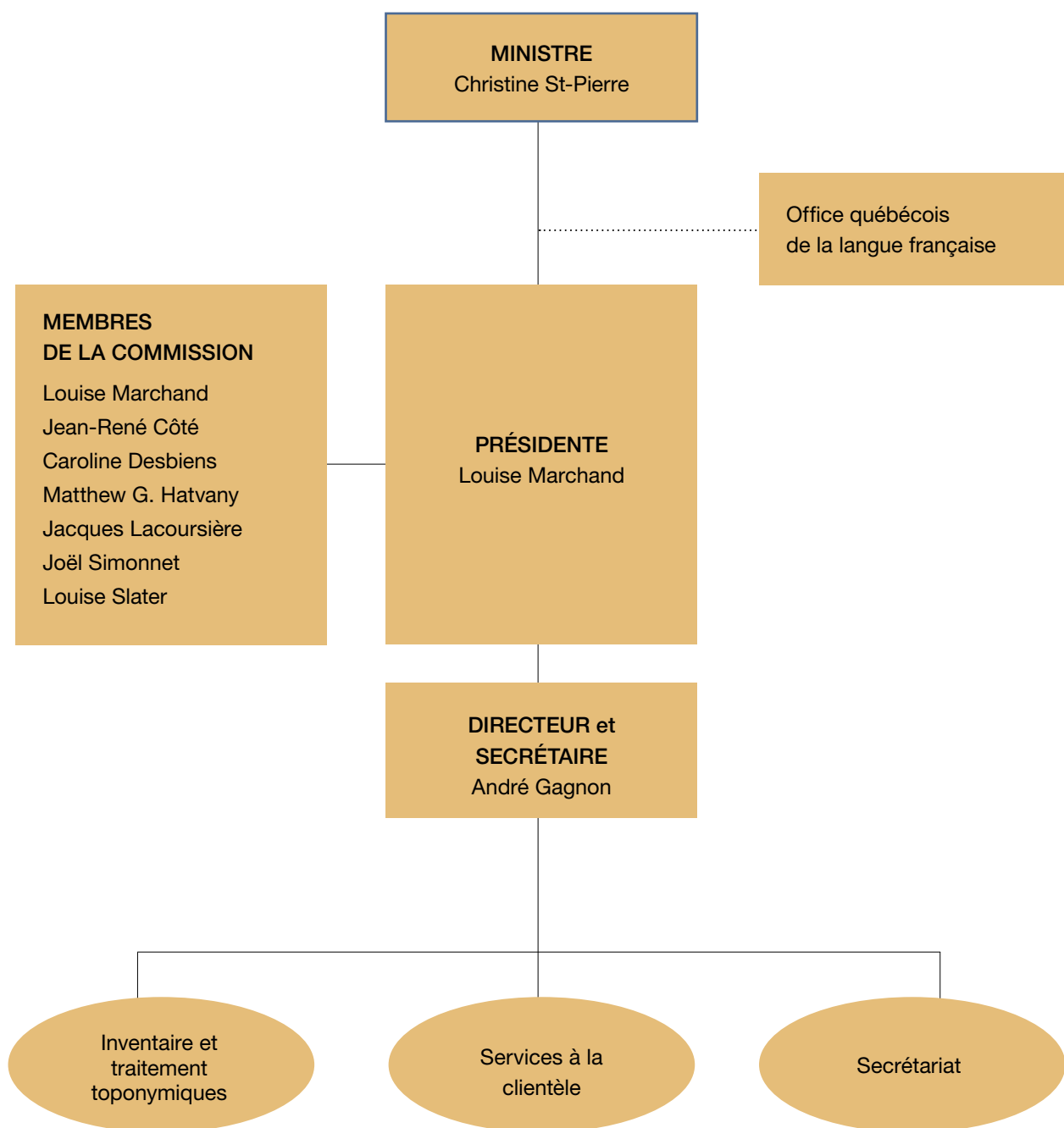
- des consultations personnalisées;
- des avis techniques;
- des validations de fichiers d'adresses;
- la Banque de noms de lieux, qui diffuse, en ligne, les noms de lieux officiels du Québec ainsi que les noms de lieux qui ont déjà été officiels et qui ont été remplacés, fournit des données techniques et informe sur l'origine des noms diffusés;
- des pages Web qui renseignent sur les politiques toponymiques, les critères de choix et les règles d'écriture des noms de lieux;
- des publications en ligne ou imprimées, dont le dictionnaire illustré *Noms et lieux du Québec*, le *Guide de l'affichage odonymique* et des répertoires qui présentent la toponymie de six nations autochtones;
- un centre de documentation toponymique qui regroupe près de 7 000 volumes et 25 périodiques spécialisés dans des domaines tels que la généalogie, la géographie, l'histoire et la terminologie.

1.5 Organisation

Au 31 mars 2012, les sept postes de membres nommés par le gouvernement en vertu de la Charte étaient occupés par M^{me} Louise Marchand, présidente de l'organisme, M. Jean-René Côté, M^{me} Caroline Desbiens, M. Matthew G. Hatvany, M. Jacques Lacoursière, M. Joël Simonnet et M^{me} Louise Slater.

1 Commission de toponymie

Organigramme de la Commission au 31 mars 2012



1 Commission de toponymie

Puisqu'il incombe à l'Office de fournir à la Commission tout le soutien administratif nécessaire à la réalisation de sa mission, la reddition de comptes pertinente est présentée dans le rapport annuel de gestion de l'Office. Il en est de même pour ce qui a trait à l'application des obligations législatives et gouvernementales concernant notamment la mise en œuvre de la politique linguistique, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que de la Loi sur le développement durable (sauf, dans ce dernier cas, au regard des éléments qui concernent la mission toponymique proprement dite). La Commission et l'Office ont, en effet, choisi de partager leurs politiques et leurs ressources en ces matières.



Saviez-vous que...

Pour informer le public sur son 100^e anniversaire, la Commission a créé une page Web dans son site, consacrée à son histoire et aux activités qui sont prévues.

Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

A stylized map of the province of Quebec is centered on the page. The landmass is depicted in a light beige color, while the surrounding water bodies are in a medium blue. A dark blue horizontal band with rounded ends is superimposed over the lower portion of the map, containing the number 2.

2

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Sommaire des résultats 2011-2012

Orientation stratégique 2 Cibler et bonifier l'offre linguistique, terminologique et toponymique						
Axe d'intervention 2.3 La nomenclature géographique						
	Objectif	Indicateur	Cible	Résultat		Page
2.3.1	Favoriser la mise à jour des données toponymiques de certains territoires	Répartition des toponymes mis à jour selon les territoires retenus	Territoires municipaux dont les dossiers d'officialisation ou d'harmonisation sont incomplets	3 374	✓	23
			Territoires de parcs nationaux projetés	189	✓	23
			Territoires habités ou fréquentés par les Micmacs	12	✓	23
2.3.2	Privilégier l'inventaire ou la mise en valeur de certains patrimoines toponymiques	Répartition des toponymes diffusés sur le Web selon la langue	Patrimoine autochtone	0	✗	25
2.3.3	S'assurer que la plupart des notes sur l'origine ou la signification des noms de lieux ont trait à la nomenclature officielle de langue française	Pourcentage de notes consacrées à la nomenclature officielle de langue française	80 %	83,7 %	✓	26

LÉGENDE

✓ objectif atteint ou dépassé ↑ progrès noté ✗ défi à relever → en cours ○ à venir ∅ abandonné

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Orientation stratégique 4 Mettre en valeur la politique linguistique québécoise et célébrer la vitalité du français

Axe d'intervention 4.2 La sensibilisation du français

	Objectif	Indicateur	Cible	Résultat		Page
4.2.3	Souligner l'apport remarquable en faveur de la langue française de personnes, de groupes, d'organismes ou d'entreprises	Liste des prix, des lauréats et des désignations toponymiques commémoratives	Sans objet	3	✓	26

Axe d'intervention 4.3 L'expertise toponymique

	Objectif	Indicateur	Cible	Résultat		Page
4.3.1	Mettre en valeur le savoir-faire du Québec en matière de toponymie	Participation à diverses activités	Au moins 5 par année	6	✓	27
4.3.2	Célébrer, en 2012, les 100 ans d'activités de gestion des noms de lieux du Québec	Dépôt du programme des activités	31 décembre 2011	Dépôt effectué	✓	28
		Réalisation du programme	2012	En cours de réalisation	○	28

LÉGENDE

✓ objectif atteint ou dépassé ↑ progrès noté ✗ défi à relever → en cours ○ à venir ∅ abandonné

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Orientation stratégique 2 Cibler et bonifier l'offre linguistique, terminologique et toponymique

Axe d'intervention 2.3 La nomenclature géographique

2.3.1 Favoriser la mise à jour des données toponymiques de certains territoires

Contexte : L'inventaire des noms de lieux est une tâche ininterrompue, parce qu'elle dépend de l'occupation du territoire, qui varie dans le temps avec une intensification progressive de l'activité humaine, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines, de la forêt et du tourisme dans le Nord-du-Québec, où l'on a besoin d'un nombre de plus en plus grand de noms de lieux pour se repérer sur les cartes géographiques, et parce que l'usage des toponymes par la population peut varier d'une génération à l'autre. Les besoins particuliers se rapportant à l'aménagement du territoire (notamment la désignation officielle des lieux d'intérêt municipal autres que les voies de communication – par exemple, des édifices, des bâtiments, des parcs publics, des pistes cyclables, des belvédères – et l'enrichissement du réseau des parcs nationaux et des réserves de biodiversité), ainsi que les besoins liés à la sécurité, à l'insuffisance de la visibilité du patrimoine de certaines communautés ou à l'ancienneté de la dernière opération d'inventaire dans une région donnée orientent les choix des zones auxquelles donner priorité dans le processus de mise à jour continue des données toponymiques.

Objectif 2.3.1 Favoriser la mise à jour des données toponymiques de certains territoires

Indicateur	Cible	Résultat
Répartition des toponymes mis à jour selon les territoires retenus	Territoires municipaux dont les dossiers d'officialisation ou d'harmonisation sont incomplets	3 374
	Territoires de parcs nationaux projetés	189
	Territoires habités ou fréquentés par les Micmacs	12

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Territoires municipaux dont les dossiers d'officialisation ou d'harmonisation sont incomplets

Les 3 374 toponymes traités ou dont l'information s'y rapportant dans la Banque de noms de lieux du Québec a été mise à jour concernant 21 municipalités ciblées au cours de l'année 2011-2012. Les toponymes analysés dans ces territoires municipaux proviennent de municipalités intéressées à mettre à jour leur nomenclature toponymique et de celles qui ont amorcé ou terminé leur procédure d'harmonisation à la suite de regroupements. L'analyse de la nomenclature toponymique de Repentigny, de Rouyn-Noranda et de Témiscouata-sur-le-Lac a ainsi permis l'achèvement du dossier d'harmonisation des noms de voies de communication de ces municipalités à la suite des regroupements municipaux et a contribué à la mise à jour des données de ces territoires. En ce qui concerne Saguenay et Val-d'Or, la Commission a procédé à l'officialisation de leurs noms de parcs publics. Plusieurs demandes ponctuelles ainsi que l'amorce d'analyse de nouveaux dossiers d'harmonisation ont aussi permis l'atteinte des résultats en ce qui concerne le total des toponymes traités.

Territoires de parcs nationaux projetés

La Commission a effectué 189 interventions qui touchent la toponymie de huit parcs nationaux projetés, qu'il s'agisse d'ajouts à la Banque de noms de lieux du Québec, ou encore, de corrections ou d'enrichissement de l'information présentée dans des fiches toponymiques existantes. Deux travaux majeurs sont à signaler :

- Le traitement de la toponymie mise à jour dans le sillage de l'enquête toponymique menée en 2010 dans la région du futur parc national d'Opémican;
- La saisie de fiches toponymiques liées à l'enquête effectuée par Bernard Saladin d'Anglure dans le Nord-du-Québec, à la fin des années 1960, pour recueillir les toponymes inuits traditionnels.

Territoires habités ou fréquentés par les Micmacs

Les travaux visant à enrichir la Banque de noms de lieux du Québec de toponymes micmacs et à y incorporer des données concernant leur signification et des anecdotes s'y rattachant ont progressé légèrement en 2011-2012. Douze toponymes entièrement ou partiellement de langue micmaque et désignant un lieu situé dans le territoire habité ou fréquenté par les Micmacs ont fait l'objet d'un travail au cours de l'exercice. Il s'agit surtout de noms de lieux qui étaient déjà présents dans la Banque de noms de lieux de la Commission ou de noms de lieux qui contiennent des éléments spécifiques micmacs présents dans la Banque, et non de toponymes traditionnels inédits recueillis lors d'une enquête toponymique menée auprès d'informateurs de cette communauté.

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

2.3.2 Privilégier l'inventaire ou la mise en valeur de certains patrimoines toponymiques

Contexte : Dans le contexte des négociations entreprises par le gouvernement avec différentes nations autochtones, la Commission met progressivement en place des mesures qui visent à assurer une meilleure visibilité de leur patrimoine toponymique, sans altérer l'essentiel du visage français du Québec sur les cartes géographiques.

Objectif 2.3.2 Privilégier l'inventaire ou la mise en valeur de certains patrimoines toponymiques			
Indicateur	Cible	Résultat	
		Nombre	Origine linguistique
Répartition des toponymes diffusés sur le Web selon la langue	Patrimoine autochtone	0	S. O.

Commentaire : Des démarches ont été amorcées auprès de communautés autochtones pour connaître les noms traditionnels autochtones de certains lieux géographiques naturels. Ces démarches se poursuivront l'an prochain.

2.3.3 S'assurer que la plupart des notes sur l'origine et la signification des noms de lieux ont trait à la nomenclature officielle de langue française

Contexte : La neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (New York, 2007) a recommandé aux autorités toponymiques du monde de diffuser l'origine et la signification des noms de lieux, estimant que ces données, tout comme les toponymes eux-mêmes, font partie des patrimoines nationaux. Pour les autorités de la Commission, il importe donc que la nomenclature officielle du Québec, et en particulier celle de langue française, qui forme l'armature de l'identité de la société québécoise, soit présente sur le Web dans une proportion qui en garantisse une juste visibilité.

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Objectif 2.3.3 S'assurer que la plupart des notes sur l'origine ou la signification des noms de lieux ont trait à la nomenclature officielle de langue française

Indicateur	Cible	Résultat
Pourcentage de notes consacrées à la nomenclature officielle de langue française	80 %	83,7 %

Commentaire : Au 31 mars 2012, 83,7 % des 84 905 notes sur l'origine et la signification des noms de lieux liées à des toponymes officiels se rapportaient à des noms de lieux officiels de langue française. Ce pourcentage dépasse de près de quatre points l'objectif de 80 %.

Orientation stratégique 4 Mettre en valeur la politique linguistique québécoise et célébrer la vitalité du français

Axe d'intervention 4.2 La sensibilisation à la vie en français

Contexte : Parmi les désignations toponymiques commémoratives qu'elle traite, la Commission porte une attention particulière aux personnes et aux organisations dont l'apport à la langue française a été remarquable. Ainsi, depuis 2005, la Commission remet un prix à un groupe, à un organisme, à une municipalité ou à une entreprise qui manifeste la volonté d'utiliser et de diffuser une toponymie de qualité.

Objectif 4.2.3 Souligner l'apport remarquable en faveur de la langue française de personnes, de groupes, d'organismes ou d'entreprises

Indicateur	Cible	Résultat
Liste des prix, des lauréats et des désignations toponymiques commémoratives	S. O.	3 actions

Commentaire : Au cours de l'exercice, la Commission a officialisé une désignation commémorative majeure pour rendre hommage à un personnage clé de la Révolution tranquille qui a contribué à créer l'Office de la langue française (voir la note sur le toponyme **Espace culturel Georges-Émile-Lapalme**, dans la section *Faits saillants*). Par ailleurs, la Commission a remis un Mérite du français en toponymie à la Ville de Granby (mai 2011), pour souligner son travail exemplaire dans la création et la gestion de ses noms de lieux, et un autre Mérite du français en toponymie à la Ville de Repentigny (mars 2012), pour la qualité de son travail dans l'harmonisation de ses noms de voies de communication.

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Axe d'intervention 4.3 L'expertise toponymique

Contexte : Créée en 1912, la Commission dispose d'un savoir-faire considérable dans un domaine spécialisé, façonné au cours d'un siècle. Depuis 1967, elle collabore, au sein de la délégation canadienne, aux travaux des conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, à ceux du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et, enfin, à ceux de la Division francophone du Groupe d'experts, qu'elle a cofondée avec les autorités toponymiques de la France. La Commission participe annuellement aux réunions de la Commission de toponymie du Canada, dont elle est membre. Pour les autorités de la Commission, il est donc important de préserver l'expertise acquise au fil du temps, et il s'avère tout aussi essentiel d'en maintenir le rayonnement, qui contribue à la visibilité du Québec sur la scène internationale.

Objectif 4.3.1 Mettre en valeur le savoir-faire du Québec en matière de toponymie

Indicateur	Cible	Résultat
Participation à diverses activités	Au moins 5 par année	6

Commentaires : En 2011-2012, la Commission a eu l'occasion de mettre en valeur son expertise sur les tribunes suivantes :

- La 26^e session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (Vienne, Autriche);
- Le 24^e Congrès international des sciences onomastiques (Barcelone, Espagne);
- La réunion annuelle de la Commission de toponymie du Canada (Dawson, Yukon);
- Le salon des partenaires de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);
- Le colloque Géomatique 2011;
- L'enrichissement de la base de données *Le Tour du monde en français*, de concert avec les autorités compétentes.

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Objectif 4.3.2 Célébrer, en 2012, les 100 ans d'activités de gestion des noms de lieux du Québec

Indicateur	Cible	Résultat
Dépôt du programme des activités	31 décembre 2011	Dépôt effectué
Réalisation du programme	2012	En cours de réalisation

Commentaire : En 2012, la Commission célèbre les cent ans d'existence d'un organisme public québécois voué à la gestion des noms de lieux. En prévision de cet anniversaire, la Commission a déposé le programme des activités liées au centenaire lors de la réunion du comité de direction à l'automne 2011 et a effectué divers travaux liés à celles-ci. Voir le paragraphe *Des projets grand public prometteurs* dans la section *Faits saillants*.



Saviez-vous que...

La Commission a diffusé 12 chroniques toponymiques en 2011-2012 dont l'une, *Une belle histoire*, marque le 35^e anniversaire du décès de Claude-Henri Grignon, l'auteur de nos *Belles histoires des Pays-d'en-Haut*.

Réalisations de la Commission par rapport à la Déclaration de services aux citoyens



3

3 Réalisations de la Commission par rapport à la Déclaration de services aux citoyens

Résultats

La Déclaration de services aux citoyens, adoptée au cours de l'exercice 2003-2004, n'a pas été modifiée depuis.

1. Répondre avec clarté et simplicité aux demandes des citoyens

Pour répondre aux demandes de ses usagers, la Commission offre un service de consultations toponymiques personnalisé et gratuit. En 2011-2012, elle a reçu 2 110 demandes réparties comme suit :

Répartition des demandes de services selon la catégorie de demandeur

Demandeur	Nombre de demandes de services
Association ou société	149
Citoyen du Québec	529
Citoyen hors du Québec	16
Entreprise ou travailleur autonome	85
Média privé	13
Média public	5
Ministère ou organisme fédéral	36
Ministère ou organisme public ou parapublic québécois	240
Municipalité ou MRC	978
Organisme scolaire	59
Total	2 110

La Commission fournit également un service de vérification afin d'assurer la qualité toponymique de certains documents produits par l'Administration. En 2011-2012, elle a ainsi effectué la mise à jour de 12 fichiers informatiques produits par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, qui contenaient 1 365 noms de voies de communication. Elle a, en outre, transmis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport son avis au sujet de huit manuels scolaires dont elle a vérifié le contenu toponymique.

3 Réalisations de la Commission par rapport à la Déclaration de services aux citoyens

2. Confirmer à sa clientèle la réception des requêtes; faire connaître à l'avance les dates de ses réunions; communiquer ses décisions aux intéressés dans un délai raisonnable

La Commission a accusé réception des demandes qui lui ont été présentées. Elle a annoncé à l'avance la date de chacune des réunions des membres de la Commission sur la page d'accueil de son site Web. De plus, toutes les décisions prises par les membres en 2011-2012 ont été mises en ligne, dans un délai n'excédant pas dix jours ouvrables. Finalement, après chacune de ses réunions, la Commission a informé, par courrier ou par courriel, les personnes et les instances visées par les noms qu'elle a approuvés, remplacés ou retirés de la nomenclature officielle, ou encore, qui ont fait l'objet d'un avis.

3. Publier un avis d'intention de changement d'un nom de lieu pour recueillir l'opinion des intéressés si, selon la Commission, ce nom désigne un lieu d'importance ou que ce nom présente un intérêt certain en raison de sa valeur culturelle ou historique

Au cours de l'exercice, aucun avis d'intention n'a été publié.

4. En ce qui concerne les consultations personnalisées qu'elle offre, assurer à sa clientèle une réponse fiable et exacte sur-le-champ ou, au plus tard, dans les 48 heures suivant la réception de la demande, si une recherche est nécessaire

Le délai de réponse aux demandes des citoyens a été respecté dans une proportion de 89,3 %.

5. Rendre disponible en tout temps l'information sur son site Web, l'enrichir régulièrement et offrir un service d'assistance à l'utilisateur durant les heures de bureau

Le site Web de la Commission, accessible en tout temps, a été enrichi au moins une fois par mois. Un service d'assistance aux usagers a aussi été offert durant les heures d'ouverture.

